

ville de Juvignac

**997 les Allées de l'Europe
34990 Juvignac
Tel : 04.67.10.42.42**

Marché de travaux

**Avis d'appel public à la
concurrence**

Objet du marché ordinaire

**Réalisation d'un réseau d'eau potable au centre
de loisirs de Courpouyran**

Numéro de Marché : 17-01

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

ville de Juvignac

997 les Allées de l'Europe

34990 Juvignac

Téléphone : 04.67.10.42.42

Fax : 04.67.10.40.49

Adresse internet : <http://ville-juvignac.fr>

Statut : Commune

Activité(s) principale(s) :

- Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet du marché :

Réalisation d'un réseau d'eau potable au centre de loisirs de Courpouyran - exécution des travaux de dépose, de fourniture et de pose de conduites d'eau, robinetterie, fontainerie, branchements et accessoires nécessaires aux opérations de réalisation d'un réseau d'alimentation en eau potable du Centre de Loisirs Sans Hébergement de la Commune de JUVIGNAC.

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

L'avis concerne un marché public

Forme du marché : Marché(s) ordinaire(s)

Type de marché de travaux : Exécution

Lieu principal d'exécution :

Centre de loisirs de Courpouyran rue du grand chêne blanc 34990 Juvignac.

Code NUTS : FR8

Le processus de fabrication des produits ou des services, objet du présent marché, doit avoir un impact réduit sur l'environnement. Le processus de fabrication devra respecter les exigences suivantes : Les matériaux issus de chantier seront évacués par l'entreprise, les matériaux pouvant être réutilisés dans l'emprise du chantier devront répondre en conformité avec la réglementation en vigueur.

Les autres matériaux non réutilisés sur le chantier seront récupérés par l'entreprise qui devra prendre toutes dispositions pour les incorporer dans la chaîne de valorisation et de recyclage.

Elle devra fournir au maître d'œuvre les documents (bordereau de suivi) permettant à ce dernier de contrôler la gestion des déchets et d'en assurer ainsi la traçabilité.

Les prestations sont traitées à prix forfaitaires.

Dévolution en marché unique.

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

Le marché a une durée de 15 jours calendaires.

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont:

Capacité économique et financière :

- Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.

Capacité technique et professionnelle :

- Mention des références travaux sur une période de 3 ans.
- Description de l'équipement technique et des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et indication des moyens d'étude et de recherche

- Indication par l'opérateur économique des mesures de gestion environnementale que celui-ci pourra appliquer lors de l'exécution du marché.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et le nombre de cadres pendant les trois dernières années
- Indication de la part du marché que l'opérateur économique a éventuellement l'intention de sous-traiter.
- Attestations d'assurances

Présentation de candidature sous forme de DUME:

L'acheteur accepte que le candidat présente sa candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (DUME) en lieu et place des documents mentionnés à l'article 48 du décret relatif aux marchés publics.

Un opérateur économique qui participe à titre individuel doit remplir un DUME.

Un opérateur économique qui participe à titre individuel, mais qui recourt aux capacités d'une ou de plusieurs autres entités, doit veiller à ce que l'acheteur reçoive à la fois son DUME et un DUME distinct contenant les informations pertinentes pour chacune des entités auxquelles il fait appel ; à savoir les informations demandées dans les sections A et B de la partie II et la partie III, dûment rempli et signé par les entités concernés et dans la mesure où cela est pertinent, au vu des capacités auxquelles l'opérateur économique a recours, les parties IV et V.

En cas de candidature sous forme de groupement d'opérateurs économiques, un DUME distinct indiquant les informations requises au titre des parties II à V doit être remis pour chacun des opérateurs économiques participants.

Procédure : MAPA ouvert

La présente procédure soumise aux dispositions de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans les documents de la consultation.

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence du marché : 17-01

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/01/2017

Date limite de réception des offres : 24/02/2017 à 12h00

Date limite pour la réception des demandes de DCE ou pour l'accès au DCE : 09/02/2017 à 09h00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Imputation budgétaire OP. 154

Le dossier de consultation est délivré sur demande écrite par le pouvoir adjudicateur.

Hôtel de ville

service des marchés publics

997 les Allées de l'Europe

34990 Juvignac

Le dossier de consultation est remis gratuitement.

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur <https://marches-securises.fr>

Le téléchargement n'est pas l'unique moyen d'obtention du DCE.

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Avis périodique :

Il ne s'agit pas d'un marché périodique.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise peut présenter plusieurs offres pour le marché en agissant à la fois :

- en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membre de plusieurs groupements.

Instance chargée des procédures de recours :

Conditions de remise des candidatures

Pour les candidats transmettant leur candidature par voie électronique, il est fait application des dispositions de l'arrêté pris en application de l'article 42 du décret relatif aux marchés publics.

En dehors de l'hypothèse de la copie de sauvegarde accompagnant une transmission électronique, les candidatures sont transmises en une seule fois. Si plusieurs candidatures sont successivement transmises par un même candidat, seule la dernière reçue par voie électronique est ouverte par le pouvoir adjudicateur dans le délai fixé pour la remise des candidatures.

La transmission dématérialisée est effectuée via le profil d'acheteur suivant : <https://marches-securises.fr>

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

Les documents relatifs à la candidature seront signés par le candidat dans les conditions fixées par l'arrêté prévu au I de l'article 42 du décret relatif aux marchés publics. **Sur un support papier et adressées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postal.** La présentation sur un support physique électronique n'est pas autorisée, sauf en ce qui concerne la copie de sauvegarde accompagnant une transmission électronique.

Les candidatures devront parvenir à destination avant la date et l'heure limites indiquées ci-avant.

Profil d'acheteur : <https://marches-securises.fr>

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

- pour les renseignements d'ordre administratif :

Ville de Juvignac

Correspondant : service des marchés publics

997 les Allées de L'Europe

34990 Juvignac

Tél : 04.67.10.42.42

Poste : 04.67.10.42.30

Fax : 04.67.10.40.49

Mél : marchespublics@juvignac.fr

Adresse Internet : <https://marches-securises.fr>

Horaires d'ouvertures : 8 h30 - 12h et 13h30 - 17h30

- pour les renseignements d'ordre technique :

Ville de Juvignac

Correspondant : M. Laurent SERPAGLI

997 les Allées de L'Europe

34990 Juvignac

Tél : 04.67.10.42.42

Poste : 04.67.10.78.55

Fax : 04.67.10.40.49

Mél : marchespublics@juvignac.fr

Adresse Internet : <https://marches-securises.fr>

Horaires d'ouvertures : 8 h30 - 12h et 13h30 - 17h30

Adresse de retrait des dossiers et de remise des offres :

Ville de Juvignac

service des marchés publics

997 les Allées de L'Europe
34990 Juvignac
Horaires d'ouvertures : 8 h30 - 1 2h et 13h30 - 17h30

Tél : 04.67.10.42.42
Poste : 04.67.10.42.30
Fax : 04.67.10.40.49
Mèl : marchespublics@juvignac.fr
Adresse Internet site acheteur: <https://marches-securises.fr>